



Le Poids du Tourisme Social et Associatif

EN PAYS DE LA LOIRE



2003

ANALYSE DU TOURISME SOCIAL ET ASSOCIATIF EN PAYS DE LA LOIRE

Du tourisme familial au tourisme des jeunes

Un acteur de développement local

Un espace de mixité sociale

L'UNAT : MISSIONS ET RESEAU

Extrait de la Charte de l'UNAT

L'UNAT en chiffres au niveau national

Missions de l'Unat Pays de la Loire



Parce qu'il est important de connaître son environnement, mais encore plus de se connaître soi-même, nous avons mené, avec le soutien de la Région des Pays de la Loire et du Secrétariat d'Etat au Tourisme, une étude visant à faire le point sur les réalités socio-économiques du tourisme social et associatif en Pays de la Loire. Le portrait dressé à l'occasion de cette enquête fait état d'une offre diversifiée, originale, complémentaire du parc d'hébergement touristique commercial, gérée par des organismes soucieux de leur intégration territoriale et de leur rôle social. Il met également en relief le dynamisme des gestionnaires, leur capacité à innover et leur rôle essentiel dans l'économie touristique régionale, prêts à s'associer aux partenaires locaux pour pérenniser leur activité et mettre en œuvre leur objet social. Cette observation du secteur devra être renforcée et systématisée. La place importante des Associations de Tourisme au sein des acteurs du tourisme dans les Pays de la Loire n'est désormais plus à démontrer; il nous appartient à l'avenir d'affirmer une présence à la hauteur de nos actions.

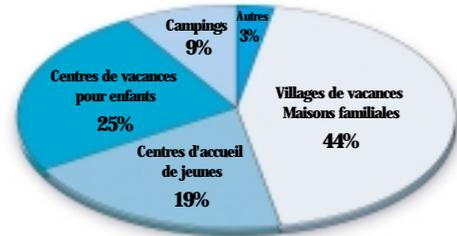


Louis Basdevant, Président de l'Unat Pays de la Loire

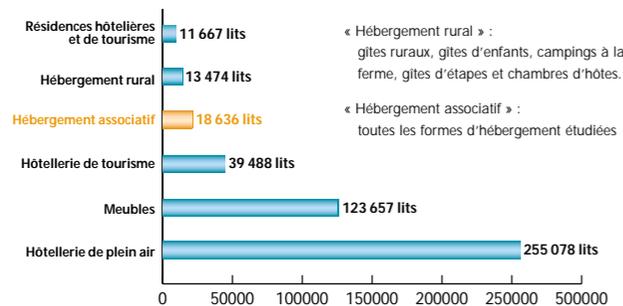
Touristique

DU TOURISME FAMILIAL AU TOURISME DES JEUNES

88 établissements diversifiés ouverts en moyenne 9,5 mois/an :



Capacité des hébergements des Pays de la Loire en 2002 :



Des équipements innovants... Pour tous les goûts.

Les établissements du secteur social et associatif ont la particularité de mettre à disposition de leurs usagers des espaces et des équipements collectifs en plus de l'hébergement. Modernes et nombreux, ils permettent aussi bien la pratique d'activités sportives ou culturelles, que la découverte d'activités nouvelles dans des espaces permettant la rencontre et la détente. Ainsi, en 2001, 32% des établissements sont équipés d'une piscine et 27% mettent à disposition un espace Internet. Des équipements originaux ont également été identifiés, comme un laboratoire aquacole ou encore un amphithéâtre de plein air.

Loisirs de France, un engagement sur la Qualité... Pour tous.

En 1997, l'UNAT a mis en place, avec le soutien du Ministère du tourisme, des normes communes de classement des villages de vacances, avec la Charte de qualité Loisirs de France. La Charte Loisirs de France constitue un engagement sur la qualité de la part des villages de vacances qui y adhèrent. Elle permet de classer les établissements en fonction de critères objectifs tels que : les loisirs et les services, le site et l'environnement, l'équipement et le logement. A chaque type de critères correspondent des lutins de couleurs différentes. Suivant le niveau de qualité, Loisirs de France attribue de 1 à 3 lutins. En Pays de la Loire, 85% des villages bénéficient de ce classement, soit 32 villages de vacances Loisirs de France avec de bons niveaux de classement : 78% ont le classement maximum en matière de site et environnement : ★★★ et 39% ont le classement maximum en matière de confort de l'hébergement : ★★★★★

Pour toutes les destinations...

Le tourisme social et associatif en Pays de la Loire c'est aussi une dizaine d'associations organisatrices de voyages et de séjours en France et à l'étranger au service des ligériens. Avec des équipes permanentes aux métiers divers : de l'hôtesse d'accueil à l'accompagnateur, elles offrent aux populations régionales la possibilité de partir en vacances plus loin et différemment.

ANALYSE DU TOURISME SOCIAL ET ASSOCIATIF EN PAYS DE LA LOIRE

Villages de Vacances et Maisons Familiales :

Les villages de vacances sont des complexes alliant de l'hébergement à de l'animation avec des espaces collectifs. Ils accueillent tous les types de publics en pension complète, demi-pension ou en location dans des gîtes indépendants. Les services et les animations qui y sont organisés ont pour vocation de faciliter le séjour des vacanciers et leur découverte du milieu local. Les villages de vacances intègrent également les maisons familiales de vacances, dont la capacité d'accueil est souvent plus restreinte mais les prestations identiques.



Campings :

Ce sont les terrains aménagés et soumis à la réglementation. Ils sont classés tourisme ou loisirs selon qu'ils accueillent des personnes pour des séjours plus ou moins longs. La plupart développent également une activité locative en proposant des Hébergements Légers de Loisirs et des résidences mobiles. Selon l'importance du terrain, des activités et services sont proposés aux vacanciers.



Centres d'accueil de jeunes :

Ce sont des établissements proposant un hébergement en chambres ou en dortoirs. Ils offrent un service de restauration, simple ou « à la carte », et d'aide à l'organisation des séjours. Ils sont également équipés d'espaces de vie dans lesquels des équipements collectifs sont mis à disposition. Ils accueillent des publics variés, en groupe ou individuels, le plus souvent des jeunes, en formule nuit et petit-déjeuner. Le concept repose sur la convivialité et le brassage social. On retrouve notamment dans cette catégorie les auberges de jeunesse et les centres internationaux de séjours.



Centres de vacances pour enfants :

Sont considérés comme centres de vacances pour enfants les structures avec hébergement s'adressant exclusivement à un public d'enfants et de jeunes. Ils peuvent être tour à tour, centre de vacances et centre d'accueil de classes de découvertes.



Un tourisme pour tous, et pour tous les goûts...

Sources : données tourisme associatif : enquête Unat Pays de la Loire 2001 - Données tourisme régional 2002 : Observatoire Régional du Tourisme

Economique

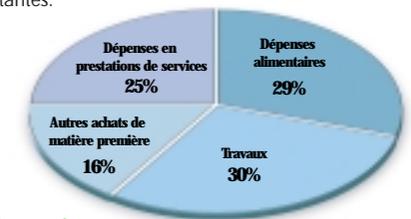
UN ACTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les établissements sont implantés sur les cinq départements avec une concentration plus importante sur les communes littorales, mais il faut noter que 30% des établissements sont localisés en espace rural.

Les établissements représentent un poids économique important dans la région :
- un chiffre d'affaires de 39,5 millions d'euros
- 1190 emplois

Les achats sont concentrés sur un espace géographique proche : les fournisseurs sont le plus souvent locaux. Les établissements pratiquent en outre la sous-traitance de manière significative. On relève que plus de la moitié sous-traite la gestion du linge, et plus de la moitié également font appel à des intermittents du spectacle. Par ailleurs, la clientèle fréquentant ces structures associatives génère également dans la région des retombées économiques importantes.

Premier poste de dépenses : les travaux



Département par département :

En 2001	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Lits	4 916	2 357	345	328	10 690
Nuitées	649 609	267 128	34 870	7 502	600 187
Ch.Aff	20 756 550 €	5 806 396 €	1 550 193 €	98 823 €	11 303 406 €
Emplois	499	176	30	NC	485

Social

UN ESPACE DE MIXITÉ SOCIALE

1 559 297 nuitées

Un lieu de vacances pour tous...

Les établissements du tourisme social et associatif sont des professionnels de l'accueil des familles, des jeunes et des enfants. Ils savent aussi accueillir, en groupes ou en individuels, des personnes du 3^{ème} âge, des sportifs, des regroupements familiaux, des personnes handicapées...

Un Partenaire pour tous...

Le rôle social des associations de tourisme est un fait historique : en favorisant l'accès des vacances au plus grand nombre, en prônant des valeurs de mixité sociale et d'épanouissement de l'individu. En Pays de la Loire aussi, les établissements sont naturellement partenaires de nombreux organismes sociaux ou caritatifs : L'Agence Nationale pour le Chèque Vacances, Bourse Solidarité Vacances, les Caisses d'Allocations Familiales, des associations locales, des Comités d'Entreprise...

Un Employeur pour tous...

En termes d'emplois, les établissements jouent le jeu de la formation du personnel par l'accueil de stagiaires, d'apprentis, de personnes en Contrat Initiative Emploi ou encore en Contrat Emploi Solidarité. La population employée est majoritairement féminine.

EXTRAIT DE LA CHARTE DE L'UNAT

« L'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air) est ouverte à tout organisme de tourisme dont l'acte fondateur ou l'objet principal est la poursuite d'un projet d'intérêt général s'appuyant sur les valeurs portées par les associations et reconnues par les autres familles de l'Economie Sociale, et visant à développer l'accès du plus grand

nombre aux vacances, au tourisme et aux loisirs de façon générale ; une politique tarifaire accessible ou adaptée, des partenariats avec des organismes spécialisés, le soutien au développement local et à l'aménagement du territoire en seront notamment des éléments essentiels. »

L'UNAT EN CHIFFRES AU NIVEAU NATIONAL



En 2001, l'UNAT nationale c'est :

58 membres : associations ou mutuelles

Un chiffre d'affaires global de 1300 000 000 €

242 150 lits

5 708 000 personnes accueillies

1 518 équipements

12 000 salariés permanents et 67 000 salariés saisonniers

LES MISSIONS DE L'UNAT PAYS DE LA LOIRE

Depuis sa création en 1984, l'Unat Pays de la Loire représente le tourisme associatif auprès des pouvoirs publics, des partenaires touristiques et sociaux. Elle vise à faire reconnaître le tourisme associatif comme un élément dynamique dans la politique touristique de la région, et à contribuer activement au développement d'une politique sociale du tourisme et des vacances. Elle est la représentante en région de l'UNAT nationale.

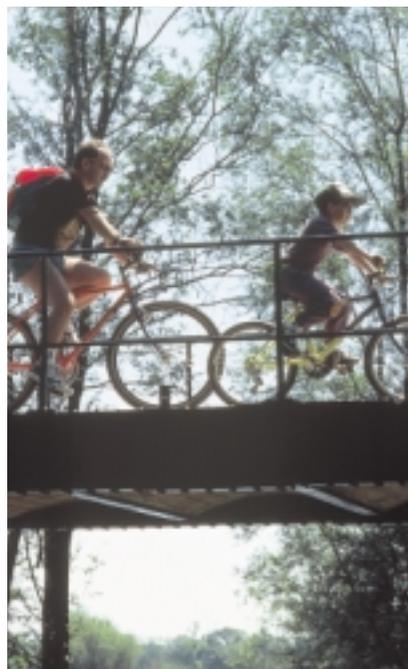
Aujourd'hui composée de 23 membres, l'Unat Pays de la Loire s'est donnée les missions de :

- 📍 **Représenter** les intérêts de ses membres auprès des instances régionales
- 📍 **Animer** le réseau du tourisme associatif régional
- 📍 **Communiquer** sur le tourisme associatif
- 📍 **Soutenir** les associations dans le développement de leur offre de vacances

📍 **Coordonner** des actions collectives avec les membres et les partenaires pour le développement des vacances pour tous

L'Unat Pays de la Loire travaille avec les Institutions touristiques locales et régionales, notamment la Délégation Régionale au Tourisme, le Comité Régional du Tourisme, les Comités Départementaux du Tourisme. Elle intervient également dans les coordinations associatives régionales et dans les Commissions Départementales d'Action Touristique. Elle collabore avec l'Agence Nationale pour le Chèque Vacances et souhaite généraliser les partenariats de ses membres avec les acteurs sociaux (syndicats, comités d'entreprises, caisses d'allocations familiales, associations et organismes caritatifs).

L'Unat Pays de la Loire
c'est une même ambition pour ses membres :
Développer un tourisme régional
ouvert et solidaire !



Directeur de la publication :
Louis Basdevant

Mise en page et Impression :
A4 Editions - 02 41 720 700

Crédit Photo :
P. Aubert © CRT Pays de la Loire
JP Gratien - D. Libeau
© Unat Pays de la Loire

Unat Pays de la Loire
49, avenue du lac de Maine
49000 Angers

Tel. 02 41 22 32 41
Fax. 02 41 22 32 11

Courriel :
Pays-de-la-loire@unat.asso.fr

Internet :
www.unat.asso.fr

